

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

DÉLIBÉRATION 2026-07

Nombres de conseillers : 11

Présents : 8

Absents : 3

Le six mars deux mille vingt-six (06/03/2026)

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame LAVILLE Marie-Noëlle, Maire.

Présents : Ms DEL GRANDE Stéphane - JAMMES Patrick - ARTO Jean

Mmes JEANTET LONG Sophie - LAVILLE Marie-Noëlle - PALIX Fabienne - SAIMMAIME Isabelle - GUILHON Sylvie

Absent(s) excusé(s) Mmes FRANÇOIS Johanna - M PASERO Fabien

Absent(s) : GUILHON Jérémie.

Pouvoirs : Fabien PASERO donne pouvoir à Jean ARTO - Mme FRANÇOIS Johanna donne pouvoir à Mme SAIMMAIME Isabelle

Convocation expédiée le : 26 février 2026

Secrétaire de séance : SAIMMAIME Isabelle

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION ETAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOLIDARITE EVENEMENTS CLIMATIQUES (DSEC) POUR LES REPARATION DE VOIRIE SUITE AUX INTEMPERIES DU 16 NOVEMBRE 2025

Madame la Maire expose les éléments suivants :

Les pluies diluviennes exceptionnelles du 16 novembre 2025 ont fortement abîmé plusieurs tronçons de la voirie communale suite à des débordements violents de fossés et ruisseaux qui ont emporté le revêtement de la route.

Un repérage des dégâts a été fait : 1155 mètres linéaire au total sont à réparer suite à cet épisode ainsi qu'un mur de soutènement à reconstruire.

Au total sur la base des devis reçus la somme nécessaire à ce travaux s'établi à 103 475,50 € HT.

Une demande de subvention auprès de l'état (dispositif DSEC) a été déposée le 15 janvier 2026 car il était obligatoire de le faire dans les 2 mois après l'événement.

Une délibération du conseil municipal doit être transmise pour finaliser le dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par : 10 voix pour, 0 contre et 0 abstentions

- **APPROUVE** le dépôt d'une demande de subvention état au titre de la dotation de solidarité évènements climatiques pour les réparations de voirie qui sont chiffrés à 103 475 € HT.

- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous documents en rapport avec cette demande.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus

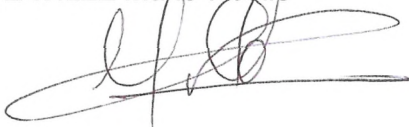
Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme,

Fait à Saint Martin sur Lavezon

La maire

LAVILLE Marie-Noëlle



La secrétaire,

SAIMMAIME Isabelle

